

Association Dreuilloise de Randonnée Pédestre
Les Chemins en Somme

Siège Social :

Mairie de Dreuil les Amiens

32 rue Jean JAURES

80470 Dreuil les Amiens

secretariatlescheminsensomme@gmail.com

Dreuil lès Amiens, le 11 septembre 2026

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2026

La séance est présidée par Monsieur Alain CAPDEPONT, président de l'association.

La secrétaire de séance est Madame Marie-Pierre CAPDEPONT.

Sont présents :

Les adhérentes et adhérents de l'association (78 présents, 21 pouvoirs),

Alain CAPDEPONT, Jean-Michel FRIVILLE, Marie-Pierre CAPDEPONT, Odile VACOSSAINT et Jackie MOINET, membres du Conseil d'Administration.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Accueil des personnalités par le président,
2. Présentation du bilan d'activités saison 2025 / 2026,
3. Présentation du bilan financier saison 2025 / 2026,
4. Présentation des tarifs d'adhésion et du budget prévisionnel 2026 / 2027,
5. Règlement Intérieur pour la saison 2026 / 2027,
6. Présentation des projets pour la saison 2026 / 2027,
7. Questions diverses.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Elle débute à 19 H.

1. Accueil des personnalités

Monsieur Alain CAPDEPONT, président de l'association, accueille tous les adhérents(e) en les remerciant de leur présence.

2. Présentation du bilan d'activités saison 2025 / 2026,

Lecture est faite par madame CAPDEPONT Marie-Pierre, secrétaire de l'association, du rapport moral de la saison 2025 / 2026.

Voir la présentation jointe en annexe.

Résolution n°1 : Approbation du bilan moral de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » de l'exercice clos le 31 août 2026.

Vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 99

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

3. Présentation du bilan financier saison 2025 / 2026,

La présentation du bilan est faite par monsieur FRIVILLE Jean-Michel, trésorier de l'association.

Voir présentation jointe en annexe

Résolution n°2 : Approbation du bilan financier de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » de l'exercice clos le 31 août 2026.

Vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 99

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

4. Présentation des tarifs d'adhésion et du budget prévisionnel 2026 / 2027.

Les tarifs d'adhésion et la présentation du budget prévisionnel 2026 / 2027 est faite par monsieur CAPDEPONT Alain, président de l'association.

Voir présentation jointe en annexe.

5. Règlement Intérieur saison 2026 / 2027.

Les adhérents avaient reçu le règlement intérieur joint à la convocation pour l'Assemblée Générale. Ils ont pu prendre connaissance de ce document.

Voir présentation jointe en annexe

Résolution n°3 : Approbation du règlement intérieur de l'association « LES CHEMINS EN SOMME » pour l'exercice 2026 / 2027.

Vote à main levée :

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Vote pour : 99

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

6. Présentation des projets pour la saison 2026 / 2027,

Monsieur Alain CAPDEPONT, président de l'association, présente les projets pour la nouvelle saison et répond aux questions et interrogations des adhérents.

Voir présentation jointe en annexe.

7. Questions diverses.

Néant.

L'Assemblée Générale Ordinaire est close à 20 H 00.

Les Chemins en Somme

Mr Alain CAPDEPONT
PRÉSIDENT

